

## De vraies réponses à la crise de l'université

Par **STÉPHANE TASSEL** secrétaire général du Snesup-FSU.

Dans les universités, durant les trois derniers mois, s'est développée une mobilisation inédite, tant dans sa durée et son intensité que dans son unité. Elle manifeste l'ampleur du refus - que le Snesup a exprimé dès l'été 2007 - de la communauté universitaire aux choix qu'on veut lui imposer. L'adoption de la loi dite «libertés et responsabilités des universités» (LRU) dans le prolongement du «pacte recherche» de 2005, présentée comme la priorité du quinquennat de Nicolas Sarkozy, a confirmé le processus de déstructuration en profondeur du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Depuis deux ans, l'empilement des décrets de mise en œuvre des principes de la loi LRU s'est produit à un rythme accéléré. Il a été en particulier marqué par le passage en force d'un décret sur les conditions de recrutement des enseignants-chercheurs, puis d'un décret sur leur statut, les exposant aux pressions locales, remettant en cause les libertés scientifiques et pédagogiques. A cela s'ajoute le processus de démantèlement des organismes de recherche, et une modification profonde de la formation et du recrutement des professeurs des écoles, des collèges et lycées. Alors que le budget 2008 ne présentait aucune création d'emploi - situation inédite depuis quinze ans -, celui de 2009 a créé la stupeur dans les universités et les organismes de recherche en prévoyant plus de 1 000 suppressions d'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche. C'est l'ensemble de ces attaques que nous condamnons, en portant nos revendications solidaires sur le recrutement et le statut des universitaires, la formation des maîtres, les moyens et les emplois pour le service public, le développement en coopération de la recherche universitaire et des grands organismes.

Malgré ses contradictions et ses formulations culpabilisantes envers les universitaires, «l'appel des refondateurs de l'université» (*le Monde* du 16 mai) révèle la gravité des coups portés à l'université. Certes avec les précautions d'usage, ce texte porte les stigmates d'une conception de l'université à deux vitesses. Sans les nommer, des collèges universitaires ouverts à tous les bacheliers, sortes de «propédeutiques» aux accès contingentés, prépareraient à une entrée sélective en master. A ce niveau d'études, il conviendrait de laisser les établissements «autonomes» jouer leurs propres atouts dans une concurrence devenue «loyale», par l'adjonction massive de moyens. Cette conception est fondamentalement en rupture avec notre exigence de démocratisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mais, même si la ministre prétend dans sa réponse («*Refonder l'université française : notre défi commun*», publié dans *le Monde* du 19 mai) que ce texte témoigne des possibilités d'accord sur sa politique, le passage du manifeste traitant de la gouvernance de l'université est révélateur. Que les signataires considèrent comme indispensables «*de réels contre-pouvoirs face aux présidents d'université*» ; «*une réforme du recrutement des universitaires qui permette d'échapper au clientélisme et au localisme*» ou encore «*de mettre un terme à la concurrence généralisée entre équipes, induite par la généralisation du financement contractuel*» justifie une fois de plus le bien-fondé des luttes engagées par le Snesup.

Face aux dernières mobilisations, le gouvernement a alterné provocations et concessions mais, en fin de compte, a dû reculer par rapport à ses visées initiales, sur les emplois, sur une augmentation généralisée des services d'enseignement, sur les promotions des collègues... Ce sont autant d'accrocs à la politique gouvernementale à mettre au crédit de plus de trois mois d'une exceptionnelle mobilisation. Pour autant, le gouvernement refuse d'entendre les raisons profondes de la colère des universitaires.

Non, nous ne sommes pas tous perdants ! Non, la contestation n'est pas prête à s'éteindre ! Nous ne sommes pas tombés dans le piège, tendu par le pouvoir en place, qui consiste à opposer poursuite de la mobilisation et validation de l'année universitaire. Notre capacité à résister dans la durée avec le soutien de l'opinion est porteuse des germes à même d'impulser un nouveau cadre législatif, garant d'un service public d'enseignement et de recherche unifié, riche, diversifié, permettant l'accès aux études du plus grand nombre, fondé sur la collégialité et sur la réponse aux besoins de société.